

2015 Guide des seniors

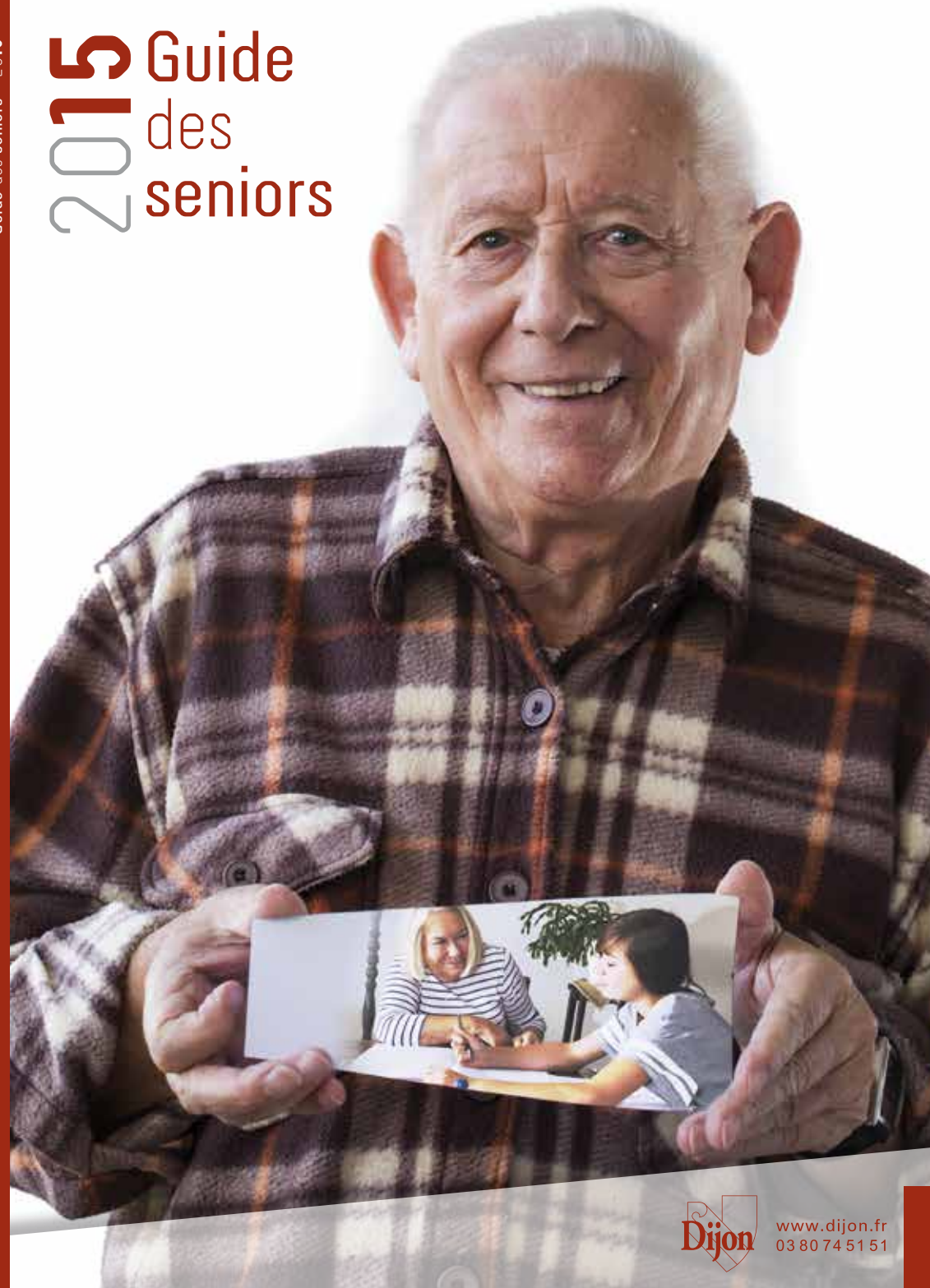
DIVAA
La ville ensemble

octandesign

Imprimé en OCTOBRE 2014 - Photos © Philippe Maupetit

Guide des seniors 2015

2015 Guide des seniors



www.dijon.fr
03 80 74 51 51

SOMMAIRE

P2-15

Je m'informe, je participe à la vie de la cité.

P16-25

Je me déplace, je bouge.

P26-33

Je prends soin de ma santé, je me soigne.

P34-49

Je me fais aider, je suis accompagné.

P50-63

Je sors, je me cultive.



Un grand nombre de photos illustrant ce guide ont été réalisées dans le cadre d'un travail du photographe dijonnais Philippe Maupetit.
Que les seniors qui ont "joué le jeu" de poser pour ces images soient ici remerciés !

MIEUX VIVRE ENSEMBLE DANS LA VILLE

Mieux vivre ensemble dans la ville, c'est cet engagement qui est à l'origine de la démarche DIVAA, "Dijon ville amie des aînés". Depuis plus de cinq ans, la volonté municipale et la mobilisation des Dijonnais impliqués dans cette dynamique ne faiblissent pas. Habitants de tous les quartiers et de tous les âges, professionnels, associations, élus. . . tous s'investissent pour proposer une ville accueillante et ouverte à tous.

Dijon a été une des premières villes à devenir "ville amie des aînés" en France. L'obtention de cette distinction a été rendue possible grâce au travail collectif mené avec les Dijonnais, qui se sont mobilisés pour imaginer, innover et faire en sorte que toutes les actions de la ville soient envisagées sous l'angle de l'amélioration de la vie quotidienne des plus âgés et des plus fragiles d'entre nous. Aujourd'hui, Dijon est reconnue comme une collectivité de référence, intégrant dans ses politiques publiques le vieillissement de sa population. Nous avons développé de bonnes pratiques que nous partageons avec d'autres villes grâce au réseau francophone des villes amies des aînés, dont Dijon est un des membres fondateurs.

Ces bonnes pratiques relèvent bien souvent du bon sens et de petits aménagements qui facilitent la vie quotidienne, comme l'installation d'aires de repos au centre-ville ou la mise à disposition d'un guide des seniors, celui que vous avez entre les mains. Elles s'incarnent aussi dans des projets sur le long terme comme la création de la maison des seniors ou la mise en place d'un observatoire de l'âge.

C'est la combinaison de toutes ces initiatives qui illustre, une fois encore, l'engagement des Dijonnais pour leur ville. Je souhaite que la démarche DIVAA se poursuive, se développe, s'étoffe pour que Dijon bénéficie d'un développement durable de son territoire au service de tous les âges. Car une ville amie des aînés est avant tout une ville amie de tous.

Alain Millot
Maire de Dijon



JE M'INFORME, JE PARTICIPE À LA VIE DE LA CITÉ

Dans une ville ouverte où chacun trouve sa place,
la démocratie participative n'est pas un vain mot.
Dijon, ville amie des aînés, invite et incite ses
citoyens à participer à la vie de la cité.

Elle veille tout d'abord à maintenir vivant le lien
de proximité entre les habitants et les services
municipaux, en organisant l'accueil du public dans
les meilleures conditions possible, en proposant
des canaux d'information variés, en suscitant la
participation citoyenne à travers les conseils ou les
commissions de quartier, en soutenant activement
la vie associative, les animations de quartier, en
organisant des réunions publiques.
Les seniors sont, tout autant que les autres,
invités à s'investir dans la cité !

**La démocratie ne s'utilise
que si l'on ne s'en sert pas...**



BIENVENUE À LA MAISON DES SENIORS

Gérée par le CCAS de la ville de Dijon, la maison des seniors, ouverte depuis octobre 2013, est le lieu unique d'accueil, d'information et d'orientation.

La maison des seniors offre au public un accueil dédié et personnalisé et des informations adaptées. Elle participe à la lutte contre l'isolement, oriente auprès des services municipaux ou des partenaires compétents, encourage et soutien les propositions des seniors dans le cadre de la dynamique Divaa (Dijon, ville amie des aînés).

L'équipe de la maison des seniors vous renseigne et vous accompagne gratuitement et en toute confidentialité dans vos démarches pour améliorer votre vie quotidienne ou celle d'un proche, pour rechercher des activités ou bien être informé sur les services de la ville ou du CCAS. Vous pouvez y rencontrer les travailleurs sociaux du CCAS de la ville de Dijon et de ses partenaires.

La maison des seniors, c'est aussi :

- la mise à disposition de documentation, des bornes internet et des journaux en libre service ;
- des séances thématiques abordant différents thèmes de la vie quotidienne : santé, prévention, logement, dispositifs d'aide, Code de la route... — et tous les sujets que vous proposerez car ils vous intéressent ;
- le siège de l'observatoire de l'âge ;
- le lieu d'engagement et d'accompagnement des bénévoles retraités ;
- un espace d'expositions. . .

La maison des seniors est située rue Mère-Javouhey, près de la place de la République. Elle est ouverte :

du lundi au vendredi de 9h à 17h

Tél. : 03 80 74 71 71.

Mail : maisondesseniors@ccas-dijon.fr





CE QUE VOUS NE DEVEZ PAS MANQUER...

- **Les rendez-vous hebdomadaires** : visites, causeries, conférences-débats, après-midi dansants. . . Chaque semaine, la ville et le CCAS de Dijon organisent des manifestations, dont la liste est présentée dans un calendrier semestriel disponible à la maison des seniors, dans les mairies et lieux publics municipaux (bibliothèques, centres sociaux. . .).

- **La semaine bleue (octobre)** : c'est la semaine nationale des aînés ! C'est l'occasion, pour les retraités, de valoriser leur contribution à la vie économique, culturelle, associative de la cité. C'est aussi le bon moment pour des rencontres nouvelles, intergénérationnelles. Dijon y participe activement, par le biais de rendez-vous dans l'ensemble des lieux de vie (centres sociaux, écoles, espaces culturels. . .). À l'occasion de la semaine bleue, un grand spectacle est notamment organisé par la ville, avec le soutien du comité départemental de la semaine bleue, à l'auditorium ; 3000 seniors y sont invités.

- **Le repas de Noël (décembre)** : la ville offre traditionnellement, à 3000 seniors dijonnais, un repas et un spectacle aux parc des expositions.

LA VILLE ET LE GRAND DIJON, À MON SERVICE

La ville de Dijon, dans le cadre d'une rationalisation de son fonctionnement et d'une gestion dynamique de son patrimoine, a, ces dernières années, regroupé la plupart de ses services sur trois sites accessibles à tous.

- **Hôtel de ville, place de la Libération :**

accueil, état civil, élections, bureaux du maire et des élus. . .

- **Site du 11 rue de l'Hôpital :**

CCAS, dont la direction des retraités et des personnes âgées (DRPA), santé vie des quartier, démocratie locale, éducation. . .

- **Site de la rue Victor-Dumay, 1 rue Sainte-Anne :**

circulation, stationnement, voirie...

Par ailleurs, les mairies de quartier assurent un accueil de proximité :

- **Grésilles :** 6 avenue des Grésilles • 03 80 74 52 03
- **Mansart :** 2 boulevard Mansart • 03 80 74 52 04
- **Fontaine d'Ouche :** 15 place de la Fontaine d'Ouche • 03 80 74 52 00
- **Bourroches :** 32 boulevard Eugène-Fyot • 03 80 74 52 02
- **Toison d'Or :** 10 place Granville • 03 80 48 83 83

PLAN MALIN



Pour l'ensemble des services,
un seul numéro de téléphone : **0 800 21 3000** (Allo mairie).
Et la mairie 24 heures sur 24 : **www.dijon.fr** tout simplement !

Le Grand Dijon, communauté d'agglomération qui devient communauté urbaine le 1^{er} janvier 2015, gère en particulier les documents d'urbanisme (permis de construire), les transports urbains, la collecte des déchets ménagers, des équipements majeurs tels que la piscine olympique ou le Zénith. . .

40 avenue du Drapeau. Tél. : 03 80 50 35 35. www.grand-dijon.fr

COMMENT S'INFORMER SUR LA VIE MUNICIPALE ?

- **Dijon Info.**

C'est le dispositif d'information en temps réel de la ville de Dijon. Il suffit de s'inscrire et de choisir le type d'information que l'on souhaite recevoir. Dijon Info, c'est simple, rapide et écologique : en renseignant le formulaire d'inscription sur **www.dijon.fr**, ou en allant page 66 de ce guide, vous choisissez d'être informé par mail ou par SMS.

- **Dijon Mag.**

C'est le magazine gratuit de la ville de Dijon, distribué chaque mois dans toutes les boîtes aux lettres. Les magazines sont consultables sur www.dijon.fr.

- **Mydijon.fr.**

C'est le portail des services de la ville qui permet d'effectuer en ligne un grand nombre de démarches : demander un acte de naissance, vérifier son inscription sur les listes électorales... Accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

- **Pandas.**

Les "points d'accès numériques pour Dijon et son agglomération" proposent accès à internet et initiations à l'informatique. Inscription dans les lieux suivants :

Centre multimédia • 14 rue Camille-Claudel • 03 80 48 84 14

Accueil central mairie • Palais des ducs • 03 80 74 51 49

Mairie de quartier des Bourroches • 32 boulevard Eugène-Fyot • 03 80 74 52 02

Mairie de quartier Fontaine d'Ouche • 15 place Fontaine d'Ouche • 03 80 74 52 00

Mairie de quartier Mansart • 2 boulevard Mansart • 03 80 74 52 04

Mairie de quartier Toison d'Or • 10 bis place Granville • 03 80 48 83 83

Maison de quartier de Fontaine d'Ouche • 2 allée de Grenoble • 03 80 45 45 26

Pôle administratif de la mairie de Dijon • 11 rue de l'Hôpital • 03 80 74 51 51



Créées dès 2002, les neuf commissions de quartier de la ville de Dijon* permettent aux citoyens de s'impliquer très concrètement dans la vie de la cité.

Co-présidées par un habitant et par un élu, ces assemblées locales consultatives agissent comme des forces de proposition, qui apportent le point de vue et expriment les besoins des citoyens.

Lieux d'expression et de consultation, les commissions de quartier sont dotées de budgets participatifs qui leur permettent de mettre en œuvre leurs propres projets de proximité (aménagement d'un espace vert, rénovation d'un équipement sportif . . .).

Infos : service démocratie locale • 11 rue de l'Hôpital • 03 80 74 56 44

À LA RENCONTRE DES ÉLUS

N'oubliez pas que les conseils municipaux, ainsi que les conseils de la communauté urbaine, sont des événements publics accessibles à tous et retransmis en direct sur internet. Les dates de ces conseils sont données dans la presse.

Vous pouvez vous adresser au conseiller municipal délégué à votre quartier. Ces élus tiennent des permanences, afin de rencontrer les habitants. Pour connaître les jours et horaires de permanence : 0 800 21 3000.



*Varennnes-Toison d'Or-Joffre ; Grésilles ; Maladière-Drapeau-Clemenceau ; Chevreur-Parc ; université centre-ville ; Fontaine d'Ouche-faubourg Raines-Larrey ; Montchapet ; Bourroches-port du canal-Valendons

L'université pour tous de Bourgogne (UTB), service de l'université de Bourgogne, a pour vocation d'accueillir toute personne souhaitant suivre des enseignements, quels que soient son âge et son niveau d'études.

L'UTB organise des cours, des conférences et des activités complémentaires, dispensés par des universitaires ou des personnalités compétentes agréées par l'université. Envie d'apprendre sur la nutrition, la médecine, l'éthique, le droit, la philosophie, l'histoire, l'histoire de l'art, la littérature, la psychologie, la sociologie, la musicologie, le cinéma, l'œnologie ou le sport ? L'UTB vous accueille, dans le cadre de séances dont l'université de Bourgogne se porte garante de la qualité ! Pas moins d'une centaine de cours sont proposés à Dijon, auxquels il est possible de s'inscrire toute l'année.



CONTACTS :

Université pour tous de Bourgogne (UTB) • Faculté des sciences Gabriel • 6 Bd Gabriel rez de chaussée • BP 27877 • 21078 Dijon cedex • 03 80 39 51 90 • utb@u-bourgogne.fr
www.u-bourgogne.fr/utb

Association des étudiants de l'UTB • 36 rue Chabot Charny • 6 Bd Gabriel • 21000 Dijon
03 80 30 37 15 • asso.utb@u-bourgogne.fr

L'engagement associatif est l'une des solutions pour préserver et développer son tissu relationnel, s'investir dans la vie de la cité, pratiquer des activités culturelles, sportives ou de loisirs.

En juin 2014, le centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville de Dijon adhère à Monalisa ("mobilisation nationale contre l'isolement des âgés"). Il s'engage, par la mobilisation de ressources financières, matérielles ou humaines, à respecter les valeurs de ce dispositif national, à participer au déploiement d'équipes de citoyens bénévoles et à travailler en relation avec les acteurs départementaux et nationaux de Monalisa.

LA MAISON DES ASSOCIATIONS

Elle propose aux Dijonnaises et aux Dijonnais ainsi qu'aux associations de nombreux services gratuits : guide municipal des associations, mise à disposition de plaquettes, salles de réunion, boîtes aux lettres pour les associations, salle informatique et salle de conférences, centre de ressources sur la vie associative (fiscalité, réglementation. . .), formations et journées d'information thématiques, expositions dans le hall d'accueil. . .

La maison des associations fournit la liste des clubs de loisirs, comités et amicales existant à Dijon.

Maison des associations

2, rue des Corroyeurs • 21000 Dijon cedex
03 80 74 56 56 • maisondesassociations@ville-dijon.fr

Maison des seniors • Rue Mère-Javouhey
21000 Dijon • 03 80 74 71 71



PLAN MALIN



RENDEZ-VOUS AU GRAND DEJ DES ASSOCIATIONS

Le temps d'un dimanche chaque mois de septembre sur les berges du lac Kir, le Grand Dej facilite, depuis 2001, la rencontre entre les associations, les bénévoles, le grand public et les élus. Et au moment du "dej du Grand Dej", le chapiteau restauration est, depuis 2013, coaché par un chef dijonnais qui garantit un casse-croûte de grande qualité !



LES CENTRES SOCIAUX

Renforcer le lien social entre les habitants : telle est la vocation des centres sociaux, qui proposent des activités pour tous. Ces équipements de proximité sont le cadre idéal pour mettre en œuvre de nouveaux projets dans les quartiers de Dijon.

Centre social Balzac • 25 rue Balzac • 21000 Dijon • 03 80 48 80 10

Centre social Bourroches • 71 bis rue de la Corvée • 21000 Dijon • 03 80 41 19 64

Centre socioculturel Fontaine d'Ouche • 1 allée du Roussillon • 21000 Dijon

03 80 48 84 80 • 2 allée de Grenoble • 21000 Dijon • 03 80 45 45 26

Centre social Grésilles (géré par la CAF) • 3-5 rue Jean XXIII • 21000 Dijon

03 80 71 33 33

Centre social Le tempo (géré par la CAF) • 21 rue Maurice Ravel • 21000 Dijon

03 80 67 64 92

L'OPAD : IL N'Y A PAS D'ÂGE POUR S'ÉPANOUIR !

L'association des seniors dijonnais propose aux plus de 55 ans plus d'une centaine d'activités favorisant l'épanouissement personnel, la créativité et les rencontres. Forte du soutien de la ville de Dijon et de son centre communal d'action sociale (CCAS), elle fédère 2500 Dijonnaises et Dijonnais actifs dans la cité, et plus de 160 bénévoles qui les accompagnent dans leurs loisirs et leurs sorties.

Opad • Cour du Caron • 21000 Dijon • 03 80 70 02 03

opad@wanadoo.fr • www.opad-dijon.fr

LE TEMPS DU SOUVENIR

L'Office national des anciens combattants (Onac) fédère l'ensemble des associations d'anciens combattants et victimes de guerre. Il fournit notamment des informations sur les droits des détenteurs de cartes d'anciens combattants.

Service départemental de l'Onac • Caserne Vaillant, 22 avenue Garibaldi

CS55180, 21051 Dijon cedex • 03 80 11 22 00



PLAN MALIN

JE SUIS SENIOR ET JE TRAVAILLE !

Dans un pays où seulement 46 % des 55-64 ans travaillent, le maintien des seniors dans l'emploi, nécessaire à la bonne transmission des savoir-faire, constitue un enjeu majeur pour la compétitivité des entreprises. La ville de Dijon, en partenariat avec les acteurs locaux, soutient de nombreux dispositifs destinés à favoriser l'activité des seniors :

- **le contrat de génération**, qui associe une entreprise, un jeune et un senior.

Infos : Direction régionale de l'emploi, des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte), 21 boulevard Voltaire, 21000 Dijon. 03 80 45 75 00

- **le plan local pour l'insertion et l'emploi (Plie) du Grand Dijon** accompagne, depuis 2007, les demandeurs d'emploi rencontrant le plus de difficultés, notamment les seniors.

Infos : Maison de l'emploi et de la formation du bassin dijonnais, 24 avenue du Lac, 21000 Dijon. 03 80 43 08 14

- **CitésLab**, réseau d'amorçage de projets initié par la Caisse des dépôts, est présent à Dijon depuis 2012. Il vise à favoriser l'émergence de projets de création d'activités.

Infos : Maison de l'emploi et de la formation (MDEF) du bassin dijonnais, et ses points-relais des Grésilles (17B boulevard Champollion, 21000 Dijon, 03 80 28 03 20) et Fontaine d'Ouche (24 avenue du Lac, 21000 Dijon, 03 80 43 08 14).

- **L'Agence régionale pour l'amélioration des conditions de travail (Aract)** apporte un appui aux entreprises, établissements ou associations qui souhaitent améliorer les conditions de travail de leurs salariés, notamment de leurs collaborateurs seniors. Elle agit ainsi pour la gestion des âges tout au long de la vie professionnelle.

Infos : 8 rond-point de la Nation, 21000 Dijon, 03 80 55 99 86
aract-bourgogne@anact.fr

Dès 2010, Dijon s'investit pleinement dans la démarche "Villes amies des aînés", initiée par l'Organisation mondiale de la santé. En devenant Divaa ("Dijon ville amie des aînés") et en intégrant dans ses politiques municipales la problématique du vieillissement de la population, la ville entend créer une cité plus solidaire.

Dans un premier temps, la ville de Dijon a proposé à ses habitants de prendre part à des ateliers participatifs, qui ont permis aux Dijonnais de s'exprimer sur l'habitat, les transports, la culture, la communication, la participation citoyenne... Un plan d'action a été ensuite adopté par la municipalité, visant à rendre l'environnement physique et social plus agréable pour les aînés.

Quatre axes prioritaires ont été identifiés :

- La mise en place d'une maison des seniors, lieu unique de ressources, d'accueil, d'information, d'orientation et de convivialité.
- La création d'un observatoire de l'âge qui a permis d'être une force de proposition et d'assurer le suivi des projets initiés par la ville en partenariat avec les différents acteurs. Afin de mieux appréhender le rôle des aînés dans la ville, il se constitue autour de plusieurs collèges où les citoyens, les associations, mais aussi les professionnels et les élus ont toute leur place.
- La mise en œuvre d'une démarche innovante et participative : le choix des structures de repos en centre-ville. En 2011, la commission de quartier du centre-ville de Dijon engage une action de coopération citoyenne, qui permet de réunir habitants, riverains, services techniques de la ville, urbanistes et sociologues. Des propositions d'aménagements sont émises. C'est ainsi qu'en 2013, par exemple, huit strapontins ont vu le jour sous les halles, près des bornes-fontaines, pour offrir aux seniors quelques instants de repos pendant leur marché.
- L'évolution de l'OPAD, qui propose aux retraités dijonnais à partir de 55 ans plus d'une centaine d'activités, un nombre qui a doublé ces trois dernières années.



Dijon au sein du réseau francophone des villes amies des aînés

En janvier 2012, lors d'un colloque mondial sur le vieillissement actif organisé à Dijon, le réseau francophone des villes amies des aînés est créé. Reconnu comme programme affilié à l'OMS, il rassemble des villes et territoires autour de la démarche de bien vivre ensemble avec les seniors dans la ville. Lyon, Rennes, Genève, Angers, Besançon, Québec, Metz, Nice, Saint-Denis-de-la-Réunion, Bordeaux ou Toulouse en sont membres. Au sein de ce réseau, Dijon a été l'une des toutes premières villes de France à entrer dans cette démarche. Par ses actions participatives et transversales, la capitale de la Bourgogne est une source d'idées innovantes et de bonnes pratiques pour les autres villes françaises.



Grâce au réseau francophone des villes amies des aînés, Dijon bénéficie, pour construire sa démarche, du soutien d'experts et de chercheurs travaillant sur les mobilités, l'habitat, l'aménagement des espaces extérieurs, le bâtiment, l'autonomie, les services et les soins, la solidarité ou la culture et les loisirs. Le réseau permet des échanges de pratiques avec les autres villes et pays impliqués ainsi que des voyages d'études en France pour comprendre l'évolution des autres villes.

QU'EST-CE QUE LA DRPA ?

C'est la direction des retraités et des personnes âgées de la ville de Dijon. Cette direction gère différents services du CCAS en faveur des seniors, dont la maison des seniors, le service social gérontologique, un centre d'accueil de jour (Les Marronniers), un restaurant pour les seniors (l'escalier D'Alembert), un service de livraison de repas à domicile et le service d'animation pour les seniors. La DRPA développe des partenariats avec l'ensemble des acteurs du réseau gérontologique dijonnais.

11 rue de l'Hôpital, 21000 Dijon, 03 80 74 71 71.



JE ME DÉPLACE, JE BOUGE

**Venir à Dijon ou se déplacer à Dijon,
rien de plus simple !**

La ville est remarquablement desservie par le train, qu'il s'agisse des lignes TGV ou des TER, ainsi que par autoroute. Une fois sur place, le réseau bus et tram Divia permet des déplacements rapides, confortables, sûrs et bon marché. Les transports publics constituent une solution de mobilité à la fois économique et respectueuse de l'environnement.

Mais la marche à pied ou la pratique du vélo sont des options très agréables dans une agglomération où la priorité est, plus que jamais, donnée aux "modes doux". Pour celles et ceux qui ont besoin d'utiliser leur voiture, le transit est largement facilité depuis l'ouverture de la Lino, et une large offre de stationnement est la garantie de trouver une place, y compris en cœur de ville !

**Revue de détail des différentes solutions
de mobilité proposées à tous...**



Depuis la mise en service du "nouveau réseau Divia" en 2012, l'agglomération dijonnaise dispose d'un réseau de transport en commun digne des plus grandes métropoles, très largement accessible.

Un réseau de tramway et de bus accessible : les 33 rames de tramway et les 102 bus hybrides flambant neufs mis en service en 2012 et en 2013 sont accessibles à tous : pas de marche pour monter à bord, une conduite fluide, un confort optimal, de grandes baies pour une luminosité maximale, un volume sonore très réduit. . . Les transports du Grand Dijon utilisent à 90 % la traction électrique : écologique ! Et ils connaissent un succès grandissant, avec plus de 41 millions de voyages en 2013. . . Les transports en commun constituent aujourd'hui une solution efficace pour se déplacer dans l'agglomération en toute simplicité et en toute sécurité.

Constituant la colonne vertébrale du réseau, les deux lignes de tramway et les cinq "lignes à niveau élevé de service" (lianes) numérotées 3 à 7 circulent tous les jours de 5h (7h le dimanche) à 0h30 voire 1h du matin. Le réseau se compose également des lignes 10 à 22, de la ligne Corol qui contourne la ville, d'une ligne express entre la gare de Dijon et la base aérienne à Longvic, de services de bus à la demande pour les communes périurbaines (Proxi) et de lignes spéciales qui desservent certaines zones industrielles ou commerciales (Flexo).

FAIRE SON MARCHÉ AVEC DIVIA : FACILE !

Pour se rendre sous les halles, mardi, jeudi, vendredi ou samedi, la station de tram Godrans, desservie par T1 et T2, est à deux pas. Et l'arrêt "Grangier", où passent Diviacity et les lignes 4 et 5, est tout proche également.



La navette Diviacity, gratuite, se faufile dans les rues du centre-ville, permettant une desserte de proximité tout en passant par les principales places et près des parkings souterrains. Elle circule du lundi au samedi, de 8h à 19h, à raison d'un passage toutes les 10 minutes.



Pour tout renseignement, l'agence Divia se trouve 16 place Darcy (dans l'ancien office de tourisme) : ouverte du lundi au samedi de 9h30 à 19h.

Le service téléphonique (03 80 11 29 29) fonctionne du lundi au samedi de 7h à 20h (une fois en ligne, taper 2 puis suivre les consignes). Il permet notamment de réserver son trajet sur Diviaccès, Proxi et Flexo.



PLAN MALIN



le site internet www.divia.fr permet, sans attente au guichet, d'obtenir de nombreux renseignements, de préparer son itinéraire, de télécharger des fiches horaires à n'importe quel arrêt de l'agglomération, et même d'acheter des titres de transport en ligne. Pour l'achat de titres (y compris les abonnements), il est également possible d'utiliser les distributeurs automatiques installés dans chaque station de tramway.

Le service dédié aux personnes à mobilité réduite **Diviaccès** est accessible aux personnes souffrant d'un handicap lourd et détentrices d'une carte délivrée par une commission ad hoc du Grand Dijon. Il a assuré 46 000 voyages en 2013.

**Infos : service transport du Grand Dijon • 40 avenue du Drapeau • BP 17510
21075 Dijon cedex • 03 80 11 29 29.**

JE CIRCULE EN VOITURE... ET JE STATIONNE

Rouler et stationner à Dijon, pour toutes celles et tous ceux qui doivent prendre leur voiture, est un jeu d'enfant ! Voici les clés pour des déplacements automobiles efficaces...

Depuis la mise en service du nouveau réseau Divia bus + tram, fin 2012, et l'ouverture de la Lino (liaison nord de l'agglomération dijonnaise) qui connecte la Toison d'Or à l'autoroute A38, début 2013, la circulation automobile a nettement diminué sur de nombreux boulevards dijonnais. Le trafic de transit est aujourd'hui orienté vers la rocade : c'est la meilleure solution pour passer d'un quartier à un autre ! Plus de voitures qui encombrant inutilement le centre-ville !

Reste la question du stationnement en cœur de ville. . . Là encore, pas de problème : avec 5300 places, en souterrain ou en surface, les automobilistes sont assurés de pouvoir se garer à proximité de leur lieu de destination. Le tarif est très raisonnable par rapport aux villes de même taille. Ayez le réflexe "parkings souterrains" : le stationnement y est jusqu'à quatre fois moins cher qu'en surface ! Et si vous consommez chez un commerçant proposant l'offre, il peut même être gratuit ! Enfin, la nuit, le stationnement dans les parkings en ouvrage ne coûte que 0,20 euro l'heure.

Quant aux résidents, ils peuvent bénéficier d'une vignette qui leur permet de stationner sur les places de surface "longue durée", marquées en orange, pour 1 euro par jour ou 25 euros par mois seulement.

Infos :
service voie publique et déplacements
de la ville de Dijon
1 rue Victor-Dumay, 21000 Dijon,



PLAN MALIN



03 80 74 51 28

Les taxis dijonnais assurent un service 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. Il suffit de se rendre à une station ou de réserver par téléphone...



L'AUTOPARTAGE DÉBARQUE À DIJON !

L'autopartage, c'est la solution pour toutes celles et tous ceux qui n'ont pas de voiture ou qui préfèrent laisser la leur au garage pour de petits déplacements en ville. Le principe : on s'abonne au service, on réserve par internet une voiture pour une durée déterminée, on va la chercher avec sa carte Mobigo à l'une des 7 stations implantées au centre-ville, et on la ramène au même endroit... Seize véhicules sont actuellement en service à Dijon, de la citadine à la familiale. Indépendamment de l'abonnement à souscrire, le coût de chaque location dépend du nombre de kilomètres parcourus et de la durée de location. Mais il inclut le carburant et tous les frais liés à une voiture... Que demander de mieux ?

Infos : Mobigo Autopartage, 9 bis cour de la gare, 21000 Dijon (à côté du restaurant Quick).

LES BONS PLANS POUR CIRCULER À VÉLO

Pratiquer le vélo en ville est devenu, depuis quelques années, un exercice sûr et agréable. Grâce notamment aux aménagements réalisés sur la voirie. Le vélo a aujourd'hui bel et bien droit de cité !

Avec 250 kilomètres de pistes et de bandes cyclables, le Grand Dijon a pris position parmi les agglomérations où la pratique du vélo est devenue à la fois agréable et sûre. Accès aux rues piétonnes à la vitesse du pas, contre-sens cyclables, cédez-le-passage cyclistes aux feux, vélostations et arceaux pour le stationnement... Les équipements permettent de se déplacer à vélo en sérénité, à sa vitesse. Ce qui ne dispense pas, évidemment, de faire preuve de la plus grande prudence.

À Dijon ville douce à vivre, des associations et des boutiques se sont implantées dans la ville, qui facilitent la vie quotidienne des adeptes du vélo. Les deux-roues ont désormais toute leur place. D'ailleurs, la pratique du vélo se développe rapidement depuis la mise en service du nouveau réseau Divia : entre 2012 et 2013, les comptages révèlent une hausse du nombre de cyclistes de 15%.

En 2020, le plan de déplacements urbains laisse espérer que le vélo représentera 10% des déplacements dans la ville, contre 3% en 2010.



PLAN MALIN



LE PETIT PLAN INDISPENSABLE !

Le Grand Dijon a réédité en septembre 2014 le "plan vélo piéton" de l'agglomération, qui recense l'ensemble des pistes et voies cyclables, les vélostations, les stations VéloDi, mais aussi les rues piétonnes où la marche à pied est si agréable. Ce document est disponible gratuitement au Grand Dijon, 40 avenue du Drapeau, ainsi qu'à la mairie de Dijon et dans les mairies de quartier, ou téléchargeable sur www.grand-dijon.fr



ÊTES-VOUS VÉLODI OU DIVIAVÉLO ?

Pas envie de posséder votre propre vélo ? Ou pas envie de le sortir si vous en avez un ? Les vélos à louer sont faits pour vous ! VéloDi est une solution de location courte durée : c'est gratuit, pour les abonnés, pendant les 30 premières minutes d'utilisation. Pas de réservation : il suffit d'emprunter un vélo à l'une des 40 stations, et de le rapporter dans n'importe quelle station.

DiviaVélo, c'est la location moyenne ou longue durée, pour 24 heures, plusieurs mois voire un an. Avec l'avantage que la maintenance, assurée par l'association La Bécane à Jules, est incluse dans l'abonnement. Les abonnés à Divia bénéficient d'un tarif réduit, et l'accès aux vélostations est inclus dans le prix. Plus de 400 habitants de l'agglomération se sont déjà laissé séduire ! Petit plus : ce sont des vélos, made in Dijon par Lapierre, qui arborent une fière couleur cassis !

**VéloDi : 0 800 100 305 (numéro vert),
www.velodi.net**

DiviaVélo : infos à l'agence Divia, place Darcy, à la boutique des transports, en gare de Dijon, ou sur www.divia.fr

La marche, c'est bon pour la santé... C'est aussi le meilleur moyen de profiter de la ville, notamment de son centre historique et commerçant !

Place de la Libération, rue Vauban, rue des Godrans, rue de la Liberté... En quelques années, le plateau piétonnier du cœur de ville s'est agrandi et les grandes places (Darcy, République, Théâtre et bientôt Grangier) sont devenues des espaces publics de qualité. Le mobilier urbain, parfois choisi par les Dijonnais eux-mêmes, permet de marquer la pause lors de sa promenade en ville !

Vos pas vous mèneront peut-être aussi dans l'un des nombreux espaces verts, le long de la coulée verte ou sous les arbres des allées du parc. Douce à vivre, cette ville, vous avez dit ?

PLAN MALIN



Le Grand Dijon et la Fédération française de randonnée pédestre ont balisé des itinéraires qui permettent de découvrir les quartiers de Dijon, les communes du Grand Dijon ainsi que les espaces naturels les plus proches de la ville.

Topoguide disponible à l'office de tourisme ou au comité départemental de randonnée pédestre :

9 rue Jean-Renoir, 21000 Dijon
03 80 41 48 62



Une desserte exceptionnelle, par TER ou par TGV : Dijon est redevenue un véritable carrefour ferroviaire.

Cinq lignes à grande vitesse convergent vers la gare Dijon-ville, offrant des liaisons directes vers Paris (16 fois par jour) mais aussi vers Lille, Lyon, Marseille, Nice, Strasbourg, Lausanne, Bâle, Zurich, Montpellier... Ainsi que vers l'aéroport international de Roissy.

La gare Dijon-ville est devenue une "plateforme d'échanges multimodale", où se croisent TGV, TER, cars Transco, tramway et bus Divia, taxis, vélos et voitures. Un centre d'échanges où passent chaque jour plus de 20 000 voyageurs. Le tout interconnecté : un guichet unique vend les titres de transport du TER, de Transco comme de Divia ! Désormais accessible par une quatrième entrée piétonne depuis la rue Mariotte, la gare, agrandie et rénovée, propose des

services et des commerces (café, boulangerie, tabac-presse, pharmacie, office de tourisme, consigne...) qui en font un véritable lieu de vie.

Infos SNCF : 36 35, www.voyages-sncf.com



PLAN MALIN



Outre les guichets de la gare, des boutiques SNCF sont ouvertes au centre commercial de la Toison d'Or et au 55 rue du Bourg. Pratiques, confortables et faciles d'accès...

CONNAISSEZ-VOUS MOBIGO ?

C'est le meilleur moyen de préparer son voyage en Bourgogne et d'être informé des éventuelles perturbations sur l'un des réseaux de transport de la région. Cette plateforme téléphonique permet de connaître les horaires et les tarifs des trains régionaux, des transports urbains et des cars départementaux de toute la région. Un outil simple et tellement essentiel. Contact : 03 80 11 29 29, www.mobigo-bourgogne.com



JE PRENDS SOIN DE MA SANTÉ, JE ME SOIGNE

**Dijon, ville amie des aînés,
est aussi "ville santé".**

Dans une cité à la douceur de vivre reconnue, dotée d'équipements nombreux, parsemée d'espaces verts et si proche d'une nature généreuse, pratiquer une activité sportive est chose aisée. Et quand surviennent des soucis de santé, on peut compter ici sur des professionnels de santé de haut niveau et complémentaires : cabinets en ville, CHU désormais implanté sur un site unique au Bocage, et établissements privés.



Quoi de neuf, docteur ?

Depuis 2002, Dijon fait partie du réseau français des "villes santé" de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Une "ville santé" s'engage à mettre en œuvre des actions visant à améliorer le bien-être physique, mental, social et environnemental de ses habitants. Elle défend "la santé pour tous" et contribue à réduire les inégalités face à la santé. Sous l'égide de sa direction "hygiène publique", la ville de Dijon a ainsi constitué un réseau de partenaires et créé des instances qui permettent d'évaluer les besoins, de définir les actions et de fédérer les acteurs. Parmi les opérations conduites chaque année : le village "goût nutrition santé", en mars, et le festival des "toqués du goût", en octobre-novembre, font la promotion d'une alimentation équilibrée et diversifiée et d'une pratique physique régulière ; le relais des campagnes nationales en faveur du dépistage des cancers ("octobre rose" contre le cancer du sein par exemple) ; les ateliers santé, outils de prévention qui visent à lutter contre les inégalités d'accès aux soins.

Le service "hygiène publique" remplit, par ailleurs, des missions directement liées à la santé des habitants : inspections sanitaires dans les habitations ou les lieux de loisirs, gestion d'une station 3D (désinfection, dératisation, désinsectisation) et séances de vaccination gratuites.

Infos :

11 rue de l'Hôpital, 21000 Dijon,
03 80 44 81 50.





PLAN MALIN

MANGEZ, BOUGEZ !

Petit rappel des consignes à suivre au quotidien pour garder la santé et la forme (sauf contre-indications)...

- 3 repas par jour
- 5 fruits et légumes frais, surgelés ou en conserve, par jour
- du pain et des féculents à chaque repas, selon l'appétit
- 3 ou 4 produits laitiers par jour
- viande, poisson, œufs : 1 ou 2 fois par jour
- au moins 1,5 litre d'eau par jour
- et une activité physique : au moins l'équivalent de 30 minutes de marche rapide par jour !

Infos : www.mangerbouger.fr et www.inpes.sante.fr

TROIS BONS PLANS SANTÉ À DIJON

• Faire face à la canicule. Le plan national canicule, élaboré suite à la canicule de 2003, vise à anticiper et à limiter, chez les personnes fragiles ou isolées, les effets sanitaires d'une intense chaleur prolongée. Le centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville de Dijon met en place un registre des personnes fragiles, recense les lieux frais ou climatisés accessibles, coordonne les actions sur le terrain. En cas d'alerte de niveau 3, les agents du CCAS contactent par téléphone toutes les personnes inscrites sur le registre, voire déclenchent des visites à domicile.

Inscrivez-vous ! Vous habitez à Dijon, vous avez plus de 65 ans, ou vous êtes en situation de handicap, ou inapte au travail de plus de 60 ans ? **Contactez la cellule canicule : 03 80 44 81 19, cellule.canicule@ccas-dijon.fr**

• Bien préparer sa sortie d'hôpital. Pour permettre aux patients de vivre une convalescence sereine à la maison, le service social de l'hôpital passe le relais à la ville ou à d'autres acteurs. Il existe à Dijon des services à domicile dont il serait dommage de se passer : livraisons de repas, aide au ménage, télé-alarme, aménagements du domicile...

Infos : maison des seniors, rue Mère-Javouhey, 21000 Dijon, 03 80 74 71 71.

• Lutter contre la solitude. La fédération départementale des retraités et personnes âgées de Côte-d'Or (Fapa 21) organise des conférences-débats, assure le secrétariat de la semaine bleue et met en place des actions dans le cadre du programme prévention santé seniors Bourgogne (PPSSB). Elle a créé six modules, en partenariat avec la Mutualité sociale agricole (MSA), l'assurance maladie et la Mutualité française Bourgogne, sur des thématiques telles que l'alimentation, le sommeil, le bien vieillir ou l'équilibre.

Infos : 3 rue Jean-Renoir, 21000 Dijon, 03 80 300 781.

Urgences (Samu 21) : 15 ou 112 ou 03 80 29 53 04

CHU, Bocage central, 14 rue Gaffarel, 21000 Dijon

03 80 29 30 31 (standard général)

www.chu-dijon.fr

Centre régional de lutte contre le cancer Georges-François-Leclerc

1 rue Professeur Marion, 21000 Dijon

03 80 73 75 00

www.cgfl.fr

Clinique Bénigne-Joly

allée Roger-Renard, 21240 Talant

03 80 58 35 00, direction@clinique-talant.fr

www.clinique-mutualiste-benigne-joly.fr

Clinique de Fontaine-lès-Dijon

1 rue des Créots, 21121 Fontaine-lès-Dijon

0826 30 48 48 (Coût d'un appel : 0.15€ TTC/min),

fontaine.direction2@gsante.fr

www.generale-de-sante.fr/clinique-de-fontaine-les-dijon

Clinique de Chenôve

42 boulevard Henri-Bazin, 21300 Chenôve

0 826 30 63 63 (Coût d'un appel : 0.15€ TTC/min),

chenove.direction@gsante.fr

www.generale-de-sante.fr/clinique-de-chenove

Clinique Sainte-Marthe

56 rue de la Préfecture, 21000 Dijon

0826 30 21 21 (Coût d'un appel : 0.15€ TTC/min),

saintemarthe.direction@gsante.fr

www.generale-de-sante.fr/clinique-sainte-marthe-dijon

Clinique Clément-Drevon

9 rue des Princes-de-Condé, 21000 Dijon

03 80 29 45 00, contact@cliniquedrevon.fr

www.cliniquedrevon.fr



Centre hospitalier spécialisé (CHS) de La Chartreuse

1 boulevard Chanoine Kir, 21000 Dijon

03 80 56 41 02

Les Rosiers (soins de suite et réadaptation clinique)

45 boulevard Henri-Bazin, 21300 Chenôte

0826 30 50 05 (Coût d'un appel : 0.15€ TTC/min),

rosierscontact@gsante.fr

www.generale-de-sante.fr/clinique-les-rosiers-dijon

Centre gériatrique de Champmaillot

2 rue Jules-Violle, 21000 Dijon

03 80 29 30 31 (standard du CHU)

Divio

12 rue Saint-Vincent-de-Paul, 21000 Dijon

03 80 42 45 45, crfdivio@cos-asso.org

Établissement français du sang

8 boulevard Maréchal Lattre-de-Tassigny, 21000 Dijon

03 80 70 60 10

Centre d'examens de la CPAM

16-18 rue Nodot, 21000 Dijon, 03 80 76 21 50

Prapad (plateforme de répit), à la Fedosad

15-17 avenue Jean-Bertin, CS 57265, 21072 Dijon cedex, 03 80 73 92 92



La rénovation des anciens bâtiments du Bocage et les nouveaux bâtiments construits sur le site offrent aux patients et aux quelque 5000 agents un cadre et des équipements de qualité, digne d'un grand hôpital.

The map illustrates the layout of the CHU de Nancy campus. It features several parking areas labeled P1, P2, and P3. Entrances are marked with blue squares and numbered 1 through 12. Key buildings and facilities include the Parc des Sports, the Centre des sciences du goût, the Centre G.F. Leclerc, the Centre de la Femme, and the Centre de la Femme. A red circle with a white cross and the word 'Urgences' is located near the top right. A red dashed line with arrows indicates a route through the campus. The map is labeled with 'QUETZVAY centre' at the bottom left and 'rue du Professeur Marion' at the bottom right.

1	Hall B - Baccage Central Centre de Prélevements Administration / Téléphonie	4	Cuisine Centrale P-HA, Linaires	7	Matérielles infirmières et Hématologie Pôle des vigilances	10	Baccage Sud	Adultes Enfants Gynéco-Obstétrique	P Parkings Bus - Liens 3 et Ignes 11,9 / Centre
2	Centre d'hémodialyse	5	Bâtiment Marion	8	Hôpital d'Enfants	11	Services économiques, techniques et logistiques	PASS (Permanence d'Accès aux Soins de Santé) Maison médicale de garde Etablissement François du Sang Ecoles & Instituts Médecine du Travail Centre de Référence Autisme Centre Mémorie Ressources & Recherche Bâtiment Recherche	Tramway Ligne T1 : Station CHU Hôpitaux Pour les urgences : Station Parc des Sports
3	Centre de Convalescence et de Rééducation	6	Maternité	9	Hall A - Baccage Central Centre de Prélevements	12	Chambre mortuaire Institut Médico-Juridique / Anatomie Chapelle N.-O. de Bon Raport		Accès par rampe Accès par ascenseur

- **Pour se rendre sur place.** Utilisez de préférence les transports en commun : l'hôpital est desservi par 2 stations de la ligne T1 du tramway (Parc des sports et CHU-Hôpitaux) et par 3 lignes de bus (3, 11 et Corol). Pour l'accès en voiture, le CHU dispose d'un parking de 642 places, payant en journée du lundi au vendredi et le samedi matin.
- **Pour trouver son service.** Si vous venez en consultation, regardez bien le numéro de l'entrée du service concerné sur le courrier de convocation. Si vous rendez visite à un patient, renseignez-vous avant, au besoin en appelant l'hôpital. Les différents accès aux bâtiments sont numérotés sur le plan du site et, sur place, ils sont indiqués sur des totems imposants situés aux différentes entrées du Bocage.



Toutes les infos :

03 80 29 30 31
www.chu-dijon.fr





JE PEUX ME FAIRE AIDER, ACCOMPAGNER...

Services à domicile tels que distribution de repas,
repassage, aide au jardinage...
Aides financières pour payer le loyer, financer des
travaux d'adaptation du logement...
Écoute, accompagnement, assistance,
aide au quotidien...

À Dijon, ville amie des aînés, les dispositifs sont nombreux, et les acteurs publics et associatifs se mobilisent aux côtés des seniors ! Encore faut-il savoir à quelle porte frapper, et quoi demander. La maison des seniors sera donc votre lieu unique pour vous informer, connaître l'étendue des aides possibles et trouver le bon interlocuteur.

Pour que personne ne reste seul
sur le bord du chemin.

Parce que le logement est une des préoccupations majeures des Français, la ville de Dijon a mis en place, dans tous les quartiers, une politique globale visant à développer la mixité intergénérationnelle et la mixité sociale indispensables au "bien vivre ensemble".

Dans une agglomération où, chaque année, 1000 nouveaux logements dont 440 à loyer modéré sortent de terre, il existe désormais une offre adaptée à tous les besoins !



SE FAIRE AIDER POUR SON LOGEMENT

Que ce soit pour votre domicile ou un hébergement adapté, elles sont versées, sous certaines conditions, par la caisse d'allocations familiales ou par le conseil général. Pensez-y !

- Aide personnalisée au logement (APL), réservée aux locataires des logements conventionnés ;
- Allocation de logement social (ALS), pour les logements non conventionnés ou pour rembourser un prêt ;
- Allocation de logement familial (ALF), pour les personnes ayant à charge, à son domicile, une ou plusieurs personnes de plus de 65 ans ;
- Allocation personnalisée d'autonomie (APA), pour couvrir les frais d'hébergement en structure ;
- Fonds de solidarité pour le logement (FSL), pour payer les frais d'entrée, la caution ou des dettes de loyer ;
- Aide légale pour l'hébergement en structure ou les services à domicile.

PLAN MALIN



Dans le guide du nouvel habitant, édité par la ville de Dijon, vous trouverez quantité de bonnes adresses et de conseils en matière de logement. Disponible dans les mairies ou téléchargeable sur www.dijon.fr

RÉALISER DES TRAVAUX DANS SON LOGEMENT

Installer une poignée dans la douche, un système automatique dans les escaliers, ou simplement mieux isoler sa maison... Il est possible d'être aidé, par le Grand Dijon ou le conseil général, pour financer ces travaux : adressez-vous à la maison des seniors.



CHANGER DE LIEU DE VIE

Ce n'est jamais un choix facile, mais il faut y réfléchir, quand le logement est trop grand ou inadaptable... La décision doit être mûrement réfléchie. Posez-vous au préalable les bonnes questions : quels sont vos besoins (quelle taille de logement, envie d'une terrasse ou d'un jardin...) ? Quels sont vos revenus ? Êtes-vous autonome ou dépendant ? N'oubliez pas qu'une visite est toujours possible et n'engage à rien.

À Dijon, il existe de nombreux établissements d'hébergement pour personnes âgées (Ehpa) ou personnes âgées dépendantes (Ehpad), publics ou privés, proposant hébergement individuel ou collectif, et à des niveaux de standing très variés.

DES SOLUTIONS ORIGINALES POUR SE LOGER

Il existe un village bleu seniors à Dijon, dans le quartier de Mirande. Alternative entre le domicile et la vie en établissement, ce concept développé par la Mutualité française permet au retraité autonome de vivre de manière indépendante tout en ayant une vie sociale : le village bleu dispose notamment d'une salle commune pour des activités ou des repas. Un deuxième village bleu est en projet à Dijon.

L'habitat intergénérationnel est une solution pour rompre la solitude et encourager les échanges entre les seniors et les jeunes générations. Le senior héberge, par exemple dans une chambre, un jeune, qui rend quelques services et assure une présence rassurante. Le jeune verse généralement une participation financière modeste, mais il peut être hébergé gratuitement s'il s'engage par exemple à être présent le soir, la nuit ou le week-end.

LES BONS CONTACTS

Agence départementale pour l'information sur le logement (ADIL)
4, rue Paul Cabet • 21000 Dijon • 03 80 66 28 88 • www.adil.org/21

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de Côte-d'Or
24, rue de la Préfecture • 21000 Dijon • 03 80 30 02 38 • www.caue21.fr

Maison départementale de l'autonomie de Côte-d'Or • 1, rue Joseph-Tissot
21000 Dijon • 0 800 80 10 90 • www.mdp21.fr

Centre départemental d'amélioration de l'habitat – PACT
4, rue de la Redoute, ZAE Cap Nord • 21076 Dijon • 03 80 60 83 15 • www.pactcotedor.fr

Confédération nationale du logement (CNL) • Maison des associations
2, rue des Corroyeurs • Boîte T9 • 21000 Dijon • 03 80 53 02 59 • www.lacnl.com

Confédération syndicale des familles (CSF)
15, rue Vaillant • 21000 Dijon • 03 80 68 05 00 • www.la-csf.org

Maison des seniors
rue Mère-Javouhey • 21000 Dijon • 03 80 74 71 71

Livraison de repas à domicile, aide ménagère, accompagnateur pour la sortie... La ville de Dijon mais aussi des associations proposent leurs services aux seniors. Il serait dommage de s'en passer !

CHAUD DEVANT !

Le service "repas à domicile" du CCAS de la ville de Dijon, proposé aux personnes de plus de 60 ans qui éprouvent des difficultés à préparer leur repas, permet de se faire livrer des repas complets, variés et équilibrés, 3 à 7 fois par semaine. Il suffit de faire réchauffer si nécessaire, et c'est prêt !

Le livreur s'assure des bonnes conditions de conservation des repas au domicile. Le prix du service, payable en Cesu, dépend du niveau de revenus et peut être pris en charge partiellement par la Carsat ou le conseil général, par le biais de l'APA ou de l'aide sociale.

Services des repas à domicile :
36 avenue de Stalingrad, 21000 Dijon, 03 80 48 83 90.

UN SERVICE À L'ÉCOUTE !

Le service social gérontologique du CCAS de la ville de Dijon, spécialiste des questions de vieillissement, apporte, aux personnes de plus de 62 ans et à leurs familles, écoute et accompagnement personnalisé. Santé, budget, logement, accès aux droits, maintien dans la domicile, aide administrative, maltraitance : en toute confidentialité, le service apporte informations, conseils et orientation.

Service social gérontologique :
11 rue de l'Hôpital, 21000 Dijon, 03 80 74 71 71.



QUESTIONS DE POUBELLES ?

Pour toute question sur le tri et la collecte des déchets, les ambassadeurs du tri du Grand Dijon se déplacent à domicile. N'hésitez pas à faire appel à eux ! Quant aux encombrants, ils sont désormais ramassés sur rendez-vous. Pour les déchets verts, il existe également des solutions, dont le compostage. Renseignez-vous !

Info déchets ménagers du Grand Dijon : 0 800 12 12 11.

ENCORE PLUS D'AIDE...

Courses, repas, linge, déplacements, soins, téléalarme, accueil de jour, jardinage... De nombreuses associations proposent des services pour le quotidien au domicile. La liste complète est disponible à la maison des seniors !



PLAN MALIN



Pour financer ces services d'aide, contactez le conseil général, votre caisse de retraite, ou votre mutuelle, qui pourront vous proposer des solutions, sous certaines conditions. Pensez aussi à la solution "Cesu" (chèque emploi universel), qui permet de rémunérer les services

Finis les journées seul(e) ! Des lieux accueillants, à Dijon, permettent aux seniors de faire des rencontres et de passer de bons moments...

LES MARRONNIERS

C'est un centre d'accueil de jour, entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite, destiné aux personnes de plus de 60 ans atteintes d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée. L'entretien d'accueil puis l'évaluation médico-sociale permettent d'élaborer un projet personnalisé d'aide et de soins, incluant des activités proposées dans le centre (gymnastique, cuisine, jeux de société, sorties...). Le coût peut être partiellement pris en charge par le conseil général pour les bénéficiaires de l'APA.

5 avenue Albert-Camus, 21000 Dijon,
03 80 48 85 30

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.
Transport adapté proposé par le centre.

L'ESCALE D'ALEMBERT

Restaurant et activités : que demander de plus ?
Le service de restauration est accessible sur simple réservation à tous les Dijonnais de plus de 60 ans. Le tarif du repas dépend du niveau de revenus.

L'escalade d'Alembert propose, sur inscriptions, des animations (atelier mémoire, activités physiques, jeux de société, balades, visites culturelles...). Un minibus permet aux personnes éprouvant des difficultés de déplacement de profiter du programme.

5 rue d'Alembert, 21000 Dijon,
03 80 72 48 10
Ouvert du lundi au vendredi.



PLAN MALIN



Les régimes de retraite ont créé des saynètes vidéo autour de personnages rigolos qui donnent les bons conseils pour ne pas rester seul ! Retrouvez les Zastuces sur internet : www.zastuces.com

L'entrée en retraite, c'est un changement de vie, de rythme qui implique une réorganisation de son temps et qu'il faut préparer. Elle nécessite aussi, au préalable, quelques formalités administratives...

En France, il existe un système obligatoire à deux étages : une retraite de base et une retraite complémentaire, pour laquelle vous avez cotisé à l'Arrco (et à l'Agirc pour les cadres). Le jour venu, le montant de la retraite est calculé selon le nombre de points cotisés, auxquels s'ajoutent, le cas échéant, des points pour chômage ou maladie, et une éventuelle majoration pour enfants à charge. Il peut aussi être minoré si l'on ne remplit pas certaines conditions.

La retraite, c'est comme les antibiotiques, ce n'est pas automatique ! Il faut en demander le versement, quatre à six mois avant le départ effectif, auprès de l'organisme dont vous dépendez :



- La Carsat Bourgogne Franche-Comté gère les comptes des salariés du secteur privé. Cette caisse d'assurance retraite et de santé au travail a succédé à la caisse régionale d'assurance maladie (Cram). Elle adresse, à tous ceux qui en font la demande, à n'importe quel âge de la vie, un relevé des points accumulés. Elle assure le paiement de la retraite, mais elle participe aussi à l'accompagnement du vieillissement et facilite le maintien à domicile.

**38 rue de Cracovie, 21044 Dijon cedex,
03 80 70 50 50, www.carsat-bfc.fr**

- La Mutualité sociale agricole (MSA), pour les actifs du secteur agricole...

**14 rue Félix-Trutat, 21046 Dijon cedex,
0 969 36 20 50, www.msa-bourgogne.fr**

- Le Régime social des indépendants (RSI), dont relèvent les professions indépendantes...

14 rue docteur Jean-Veillet, 21000 Dijon, 36 48 (prestations) ou 36 98 (cotisations), www.rsi.fr/bourgogne

- Le centre d'information, de conseil et d'accueil des salariés (Cicas) informe sur les retraites complémentaires...

11 rue Lounès-Matoub, 21000 Dijon, 0 820 200 189, www.agirc-arrco.fr

Il existe des aides pour faire face à des travaux d'aménagement nécessaires au domicile, prendre en charge les services liés à la dépendance ou régler le loyer de son hébergement. Focus sur les plus courantes...

L'ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE (APA)

Elle est dédiée aux personnes âgées de plus de 60 ans en perte d'autonomie, qui éprouvent des difficultés à accomplir les gestes simples du quotidien. Un travailleur médico-social du conseil général vous rendra visite pour évaluer votre perte d'autonomie et élaborera avec vous un plan d'aide (services à domicile, travaux au domicile. . .). Une commission déterminera ensuite le montant d'allocation dont vous pourrez bénéficier. L'APA peut contribuer au financement des frais d'hébergement au sein d'une structure d'hébergement pour personnes dépendantes.

L'ALLOCATION DE SOLIDARITÉ AUX PERSONNES ÂGÉES (ASPA)

Remplaçant depuis 2006 le "minimum vieillesse", elle est destinée aux personnes âgées de plus de 65 ans (ou 60 ans en cas d'inaptitude au travail) disposant de faibles revenus, afin de leur assurer un minimum de ressources. Au-delà d'un certain plafond, elle est récupérable sur la succession, à la différence de l'APA. Le dossier de demande est à retirer auprès de votre caisse de retraite principale ; à défaut, en mairie.

L'AIDE SOCIALE LÉGALE

C'est une aide versée aux personnes de plus de 60 ans, par le conseil général, dans le cadre d'un hébergement en maison de retraite, en hébergement protégé ou en placement familial. Les personnes de moins de 60 ans peuvent également la percevoir quand elles sont en situation de handicap par exemple. Le conseil général finance aussi en partie des services à domicile fournis par le CCAS de la ville de Dijon pour les personnes dont les revenus sont inférieurs au minimum vieillesse. Le CCAS est le service instructeur des demandes d'aide sociale.

Pour tout renseignement : maison des seniors, 03 80 74 71 71.



PENSEZ À ORGANISER VOTRE SUCCESSION !

Préparer son départ, c'est soulager ses proches et organiser les choses telles qu'on les souhaite (inhumation ou crémation ? cérémonie religieuse ?). Il suffit pour cela de s'adresser à une société de pompes funèbres. N'hésitez pas à comparer leurs tarifs. Faites-vous accompagner au rendez-vous par une personne de confiance. Et informez votre famille des dispositions que vous avez prises.



QUAND IL FAUT APPELER CRESUS À L'AIDE...

Le surendettement, ça n'arrive pas qu'aux autres ! Et ça peut arriver vite... Les travailleurs sociaux du centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville de Dijon sont à votre disposition pour aborder en toute confidentialité le sujet des difficultés financières. Et sachez que, pour une prise en charge optimale des cas de surendettement, le CCAS a conventionné avec Cresus, association spécialisée dans l'accompagnement des personnes surendettées. **Le contact, c'est la maison des seniors !**

SAVOIR SE PROTÉGER ET SE DÉFENDRE

Nul n'étant à l'abri, mieux vaut prendre un certain nombre de précautions pour éviter de devenir la victime d'escrocs ou de bandits de tout poil. Mais il peut arriver que l'on soit obligé de faire valoir ses droits... Comment faire, à qui s'adresser ?... Petit guide des premiers pas...

SOYEZ PRUDENTS !

- Un système de fermeture fiable sur la porte d'entrée, des volets solides aux fenêtres, un grillage adapté autour du jardin, un système d'alarme en bon état de fonctionnement sont des dispositifs dissuasifs.
- Faites la chasse aux petits gestes inconscients : ne laissez pas vos clés sous le paillason ou dans le pot de bégonias près de la porte, confiez-les plutôt à une personne de confiance ; ne laissez pas traîner dans le jardin des objets dont pourrait se servir un voleur (escabeau, outils. . .)
- Cachez vos biens de valeur, photographiez-les, conservez-en les factures. . .
- En cas d'absence durable, prévenez vos voisins ou le gardien, faites suivre votre courrier ou chargez quelqu'un de le relever, transférez vos appels.
- Dans vos attitudes, ne prêtez pas le flanc aux escrocs !
- N'ouvrez pas la porte aux inconnus, demandez leur carte officielle aux visiteurs se réclamant de la mairie, de la police, d'une compagnie d'eau ou d'électricité.
- Évitez de faire savoir que vous vivez seul(e) dans l'annuaire, sur votre boîte aux lettres ou votre sonnette.

PLAN MALIN



MÉTIER, MÉDIATEUR.

Le service de médiation sociale de la ville a pour objectif de restaurer le lien social entre les habitants. Les médiateurs vont à la rencontre des habitants de plusieurs quartiers (Grésilles, Stalingrad, Junot, Renan, Fontaine d'Ouche, Greuze, Mansart, Petit-Cîteaux...). Plus de 1200 personnes, dont 345 âgées de plus de 60 ans, ont bénéficié de l'intervention des médiateurs en 2013.

11 rue de l'Hôpital • 21000 Dijon • 03 80 74 73 14 • liensocial@ville-dijon.fr

SE DÉFENDRE FACE À L'ADMINISTRATION

- **médiateur de la ville de Dijon**, adressez-lui un courrier à la mairie
place de la Libération, CS 73310, 21033 Dijon cedex

- **conciliateur pour les litiges avec l'administration fiscale** :
BP 60592, 21005 Dijon cedex, ou conciliateurfiscal21@finances.gouv.fr

- **médiateur de la République**, pour tous les types de différends :
rue de la Préfecture, 21000 Dijon, 03 80 44 64 35
Permanences le jeudi sur rendez-vous.

SE DÉFENDRE FACE À UN PARTICULIER

- **Maison de la justice et du droit**,
8 rue des Clématites, 21300 Chenôve, 03 80 51 78 30

- **Centre départemental d'accès aux droits**,
Cité judiciaire, 13 boulevard Georges-Clemenceau, 21000 Dijon

- **Maison des avocats**,
6 rue Philibert-Papillon, 21000 Dijon, 03 80 70 40 70

- **Chambre des notaires**,
2B avenue de Marbotte, 21000 Dijon, 03 80 67 12 21

- **Association départementale d'aide aux victimes d'infractions pénales (Adavip)**,
Cité judiciaire, 13 boulevard Georges-Clemenceau,
BP 1513, 21033 Dijon cedex, 03 80 70 45 81

PLAN MALIN



LES VACANCES TRANQUILLE !

Depuis 30 ans, la police nationale et la gendarmerie déclenchent, lors des congés, l'opération « Tranquillité vacances » afin de prévenir la recrudescence de cambriolages. Il vous suffit de donner coordonnées et celles de votre lieu de villégiature aux forces de l'ordre, qui assureront pendant votre absence des rondes autour de votre domicile.

Commissariat de police • 2 place Suquet, 21000 Dijon • 03 80 44 55 00
Et aussi dans les postes de police des Grésilles et de la Fontaine-d'Ouche.

SAVOIR SE PROTÉGER ET SE DÉFENDRE

Il existe des associations spécialisées dans chaque domaine de la vie quotidienne, dont la vocation est de défendre les victimes. Il ne faut pas hésiter à faire appel à elles.

EN TANT QUE CONSOMMATEUR...

UFC-Que choisir Côte-d'Or

Maison des associations • 2 rue des Corroyeurs • boîte N14 • 21068 Dijon cedex
03 80 43 84 56 • cotedor@ufc-quechoisir.org

Organisation générale des consommateurs du département de la Côte-d'Or (Orgeco)

7 rue Févret • 21000 Dijon
03 80 67 17 94 • orgeco@laposte.net

Association des familles dijonnaises

Maison des associations • 2 rue des Corroyeurs • boîte A1 • 21068 Dijon cedex
03 80 41 03 03

EN TANT QUE LOCATAIRE...

Association départementale pour l'information sur le logement (Adil)

4 rue Paul-Cabet • boîte T9 • 21000 Dijon
03 80 66 28 88 • www.anil.org • adil.21@wanadoo.fr

EN TANT QUE PROPRIÉTAIRE...

Chambre des propriétaires et des copropriétaires de Côte-d'Or (UNPI 21)

21 boulevard Carnot • 21000 Dijon • 03 80 66 01 12 • www.unpi.org • cspc-dijon@wanadoo.fr

EN TANT QUE MALADE...

Droits des patients

1 boulevard Jeanne-d'Arc • BP 77908 • 21079 Dijon Cedex
03 80 29 53 98

Association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD)

Maison des associations • 2 rue des Corroyeurs • boîte AA11 • 21068 Dijon cedex
03 80 24 10 22 • philene.bernot@free.fr

Jusqu'à la mort accompagner la vie (Jalmaalv)

Maison des associations • 2 rue des Corroyeurs • boîte E7 • 21068 Dijon Cedex
03 80 41 87 18 • jalmaalv.dijon@wanadoo.fr

D'autres associations de personnes atteintes d'une maladie spécifique sont présentes à Dijon. Pour obtenir leurs coordonnées, vous pouvez vous adresser à la maison des associations : 2, rue des Corroyeurs • 21068 Dijon cedex • 03 80 74 56 56.

EN TANT QUE TRAVAILLEUR (SYNDICATS)...

CFDT • 7 rue du Docteur Chaussier • 21000 Dijon • 03 80 30 88 38

CFTC • 7 rue Févret • 21000 Dijon • 03 80 66 42 95

CFE-CGC • 1 avenue du Lac • 21000 Dijon • 03 80 30 33 32

CGT • 17 rue du Transvaal • 21000 Dijon • 03 80 67 35 67

FGR-FP • 2 rue des Corroyeurs • Maison des associations
Boîte C6 • 21000 Dijon • 03 80 74 56 56

FSU • 45 rue Parmentier • 21000 Dijon • 03 80 70 14 47

UNSA • 15 boulevard François-Pompon • 21000 Dijon • 06 81 93 84 20

TOUT SAVOIR SUR LA PROTECTION JURIDIQUE...

Bien que considérées comme "vulnérables", les personnes majeures "protégées" au titre de la loi du 5 mars 2007 sont reconnues "capables et responsables". Elles sont par exemple libres de choisir leur lieu de résidence.

Trois types de mesures de protection peuvent être mises en œuvre :

- la sauvegarde de justice : mesure temporaire, valable un an et renouvelable une fois, souvent prise dans l'attente d'une curatelle ou d'une tutelle.
- la curatelle, simple ou renforcée : mesure d'assistance, dans laquelle le majeur conserve par exemple le contrôle de son compte courant.
- la tutelle : mesure de représentation, dans laquelle le tuteur (un proche ou un mandataire judiciaire) représente le majeur dans tous les actes de la vie civile.

Le juge des tutelles détermine la durée de ces deux dernières mesures. Le déclenchement d'une mesure de protection se fait auprès du juge des tutelles, par un proche (conjoint, parent...), par le majeur lui-même voire par le procureur de la République.



JE SORS, JE ME CULTIVE

Spectacles, festivals, expositions, sorties en tous genres, découverte du patrimoine...

La retraite est l'âge idéal pour profiter de la vie culturelle. Voilà qui tombe bien : l'offre est, en la matière, extrêmement riche et variée à Dijon, ville d'art et d'histoire où les propositions ne font jamais défaut.



Plongez dans l'agenda culturel, et choisissez !

Dijon est une ville que l'on (re)découvre sans jamais se lasser. La visite de son patrimoine historique, de ses musées, de son architecture ancienne ou contemporaine sont autant d'occasions de jouer les touristes dans sa propre ville !

LES MILLE ET UNE FAÇONS DE VISITER DIJON

À pied, seul, en suivant le parcours de la chouette ou sous la conduite d'un guide, ou encore juché sur un Segway... Peu importe le moyen, la visite du secteur sauvegardé (l'un des plus vastes de France puisqu'il s'étend sur presque 100 hectares) est l'occasion de jeter un œil nouveau sur une ville d'art et d'histoire considérée comme l'une des plus belles de France.

Les rénovations et les aménagements publics réalisés ces dernières années ont embelli le cœur de ville et rendent la balade encore plus agréable : la place de la Libération, plutôt qu'un parking, est ainsi devenue un lieu de vie de toute beauté ! Palais des ducs et des États de Bourgogne, hôtels particuliers, églises, et même le puits de Moïse à l'écart du centre-ville...

La liste des monuments à découvrir est longue. Et les visites guidées thématiques (Dijon et le vin, les animaux cachés...) permettent de voir autrement une ville qu'on croit si bien connaître !

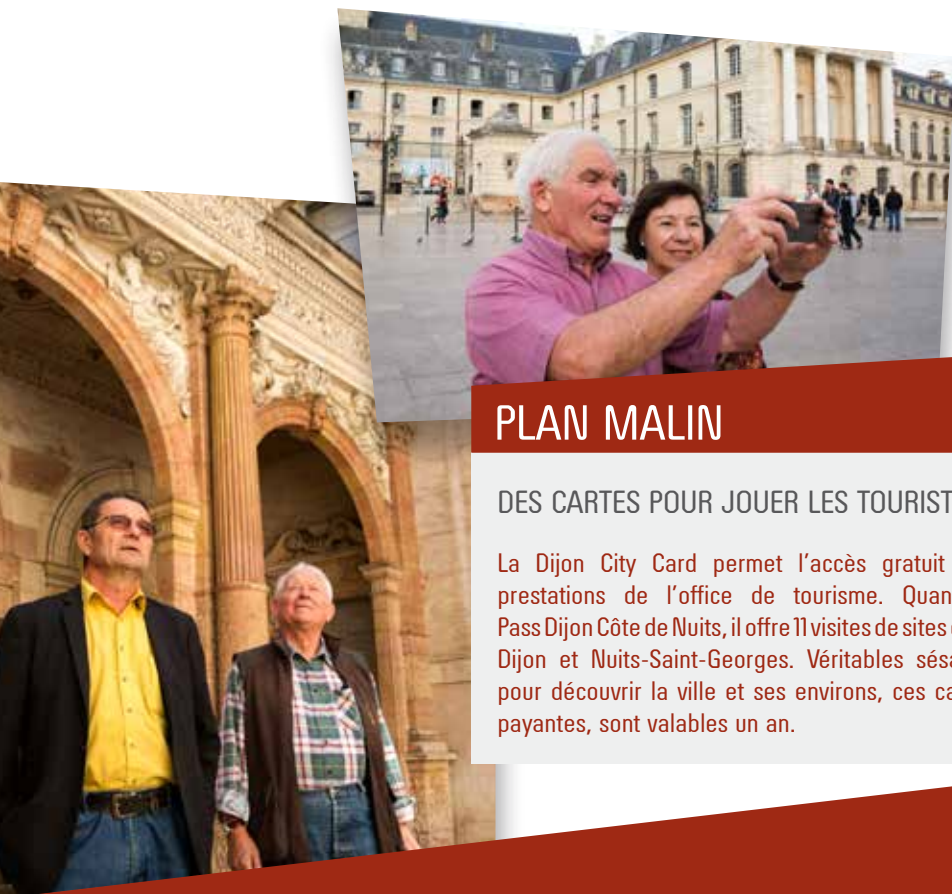
DES MUSÉES GRATUITS

Les six musées municipaux de Dijon sont gratuits pour tous, tous les jours (sauf le mardi... jour de fermeture). Le musée des Beaux-Arts est le plus prestigieux d'entre eux (lire pages 58-59). Mais le muséum d'histoire naturelle, lui aussi rénové, mérite votre visite, ainsi que les musées de la Vie bourguignonne, d'Art sacré, archéologique et François-Rude. Vous n'oublierez pas le musée Magnin, musée d'art national (entrée payante), ni les deux centres d'art contemporain de Dijon (le Frac Bourgogne et le Consortium).



POUSSER HORS DE DIJON...

L'office du tourisme propose des circuits de découverte du vignoble, en minibus, à la journée ou à la demi-journée, au départ de Dijon. Profitez-en ! Mais vous aurez envie aussi de pousser la découverte dans l'Auxois, le Châtillonnais, le Morvan ou le Jura tout proches.



PLAN MALIN



DES CARTES POUR JOUER LES TOURISTES !

La Dijon City Card permet l'accès gratuit à 6 prestations de l'office de tourisme. Quant au Pass Dijon Côte de Nuits, il offre 11 visites de sites entre Dijon et Nuits-Saint-Georges. Véritables sésames pour découvrir la ville et ses environs, ces cartes, payantes, sont valables un an.

POUR TOUTE INFORMATION,

rendez-vous dans l'un des 2 bureaux d'accueil de l'office de tourisme :
15 cour de la Gare ou 11 rue des Forges.

0 892 700 558 (0,34 € la minute).

www.visitdijon.com

UNE OFFRE CULTURELLE EXCEPTIONNELLE

Théâtre, opéra, concerts, expos, festivals, danse... On ne s'ennuie jamais à Dijon, quelle que soit la saison. Le plus difficile sera de choisir.

Peu de villes de la taille de Dijon offrent pareille programmation culturelle et disposent d'une telle variété d'équipements. De la "petite" salle de théâtre au Zénith de 9000 places en passant par l'auditorium (1600 places) ou par le tout nouveau Cèdre, espace culturel de Chenôve doté d'une salle de spectacle de 700 à 1100 places, l'agglomération permet d'assister tous les jours à des spectacles variés de grande qualité.

Outre l'opéra de Dijon (lire pages 56-57), bien des organisations culturelles proposent un agenda alléchant : le théâtre Dijon-Bourgogne, dans sa belle salle du Parvis Saint-Jean ou à la salle Jacques-Fornier ; l'association bourguignonne culturelle, souvent au théâtre des Feuillants ; la Vapeur, dans le registre de la chanson ou du jazz, et le Zénith, pour les grands concerts ou les comédies musicales ; la Minoterie pour le spectacle jeune public ; l'Athénéum, centre culturel de l'université ; le Bistrot de la scène, dans l'esprit "café-théâtre"...

Toute l'année s'égrènent des festivals en tous genres : de l'opéra en plein air l'été aux films d'aventure en octobre, de la danse contemporaine avec Art Danse aux musiques du monde du Tribu Festival, des pratiques amateurs de l'Estivade au théâtre en mai, du cinéma en format court chaque mois de novembre à la musique contemporaine de Why Note, de l'Oeno Music Festival, dernier-né des grands événements dijonnais, à la fontaine du rire ; des concerts estivaux en terrasses des cafés aux rencontres littéraires "Clameurs"...

Il ne faut pas oublier la programmation culturelle des bibliothèques municipales de Dijon (lectures, conférences...), les nombreux concerts proposés par le conservatoire à rayonnement régional, les expositions accueillies par les musées et les galeries, et bien sûr les quelque 35 salles de cinéma de l'agglomération, dont les trois salles d'art et essai de l'Eldorado.



Pour connaître la programmation culturelle de la ville, et faire son choix : le supplément culturel du mensuel municipal Dijon Mag ou le site internet www.dijon.fr Et bien sûr à la maison des seniors.

RENDEZ-VOUS À DIJON CONGREXPO

Les salons qui se tiennent au parc des expositions de Dijon sont très courus ! La foire internationale et gastronomique, entre fin octobre et le 11 novembre, est l'événement le plus connu : avec 180 000 visiteurs chaque année, elle reste la 6^e foire la plus fréquentée de France. Le salon des antiquaires, en mai, ou le salon de l'habitat, en février, sont également réputés. Mais de nombreux autres événements ponctuent l'année : salons du chocolat, des vigneron indépendants, du bio, des loisirs créatifs ou des chiots !... En 2015 se tiendra Florissimo, événement international autour des fleurs qui se déroule à Dijon tous les quatre ans.

Infos :

3 boulevard de Champagne, BP 67827, 21078 Dijon cedex.
www.dijon-congrexpo.com ou 03 80 77 39 00

Musique, danse, opéra. La programmation de l'opéra de Dijon ne se limite pas aux productions lyriques. Chaque saison, des dizaines de spectacles sont proposés, dans des registres très variés : musique symphonique, musique de chambre, récitals, répertoire baroque, classique, romantique ou contemporain, opéra, spectacles chorégraphiques...

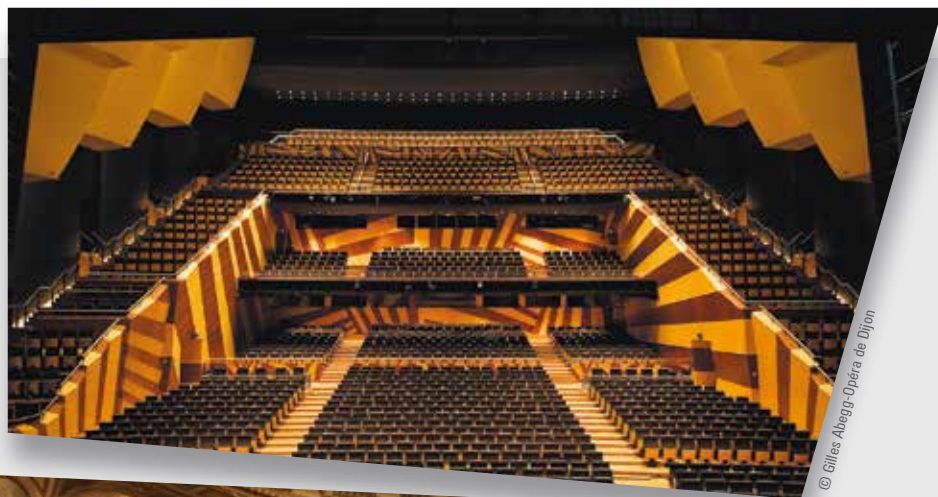
La programmation comprend aussi bien des productions "maison", qui s'appuient sur les équipes artistiques et techniques locales, que des spectacles invités. L'opéra de Dijon, dont la réputation est désormais internationale, entreprend de plus en plus fréquemment des coproductions avec d'autres maisons lyriques en France ou à l'étranger. Et il accueille enfin, chaque année, des artistes en résidence, qui créent ici, livrant au public dijonnais la primeur de leur travail.

Les spectacles sont donnés dans l'une des deux salles de l'opéra : l'auditorium (1611 sièges) ou le grand théâtre (700 places). L'une comme l'autre sont très bien desservies par les transports en commun, jusqu'à minuit au moins.

Le service de développement culturel de l'opéra de Dijon propose aux seniors et à leur famille un accueil privilégié. Il organise des rencontres intergénérationnelles, permettant de réunir autour d'une œuvre lyrique des seniors et des enfants des écoles primaires de la ville. Pour les groupes (au moins 10 participants), il propose la visite guidée des coulisses des deux salles.

Enfin, il offre aux seniors un tarif "intergénérationnel" qui leur permet d'emmener gratuitement leurs petits-enfants de moins de 15 ans à l'opéra !





© Gilles Abegg-Opéra de Dijon



© Gilles Abegg-Opéra de Dijon

INFOS :

à la billetterie de l'opéra, au grand théâtre.

www.opera-dijon.fr

03 80 48 82 82 (billetterie)

03 80 48 82 76 (développement culturel).

MUSÉE RÉNOVÉ, PALAIS RÉVÉLÉ

La première tranche des travaux de rénovation du musée des Beaux-Arts et du palais ducal qui l'abrite est achevée depuis septembre 2013. La seconde tranche, concernant les collections du 17^e au 20^e siècle, s'étalera entre 2015 et 2018.

"La métamorphose". Il n'y a pas d'autre mot pour décrire la transformation du parcours Moyen Âge-Renaissance du musée des Beaux-Arts de Dijon, qui a rouvert ses portes en septembre 2013 après plus de deux ans de travaux.

Salle des gardes, galerie de Bellegarde, nouvelles salles d'exposition sous les combles, bureau du premier adjoint transformé en salle de musée. . .



Le "nouveau" musée, conçu par l'architecte Yves Lion, ravit les dizaines de milliers de visiteurs qui se sont précipités dès la réouverture. Il faut dire que le musée des Beaux-Arts de Dijon est non seulement l'un des plus anciens mais aussi l'un des plus riches de France. Ses œuvres médiévales exceptionnelles, les deux cénotaphes des ducs de Bourgogne en particulier, jouissent d'une réputation internationale, surtout depuis que les pleurants ont bouclé leur tour du monde triomphal : 750 000 curieux les ont admirés, aux États-Unis, en Allemagne, en Belgique et à Paris.



Quant au palais ducal qui abrite le musée, rénové sous l'égide de l'architecte en chef des monuments historiques Éric Pallot, il est un témoin parfaitement conservé de la prestigieuse époque des ducs Valois de Bourgogne, qui s'offre au regard désormais de la plus belle des manières.

C'est au cœur du palais, dans la cour de Bar, attablé au café des Beaux-Arts, que l'on apprécie le mieux le nouveau visage du plus incroyable des monuments dijonnais. L'extension contemporaine, joliment baptisée "toit doré", permet de rendre le musée accessible à tous grâce à un ascenseur.

Dès 2015, les salles renfermant les collections des 17^e, 18^e, 19^e et 20^e siècles fermeront à leur tour, pour un chantier de trois ans environ. En 2018, au terme d'un investissement total estimé à 60 millions d'euros, Dijon disposera d'un musée des Beaux-Arts digne de son rang et de ses collections, elles aussi restaurées, offrant tous les services que l'on attend d'un musée d'aujourd'hui (conditions optimales de conservation des œuvres, librairie, brasserie, supports numériques pour la visite...).

Et comme l'entrée est toujours gratuite, on ne se lassera jamais de voir et de revoir les centaines de trésors qu'il présente aux visiteurs.

PARCS ET JARDINS : BIENVENUE DANS LA VILLE VERTE

Squares, parcs ou espaces naturels aux portes de la ville : un environnement préservé et valorisé garantit une qualité de vie au quotidien à tous les habitants, quel que soit leur quartier.

Avec 820 hectares de parcs et de jardins, Dijon peut s'enorgueillir d'être une des villes les plus vertes de France, ainsi que l'a confirmé encore récemment un palmarès établi par un magazine national. De nouveaux espaces verts publics ont été créés, en particulier le parc Hyacinthe-Vincent : 3 hectares arborés de l'ancien hôpital militaire, désormais ouverts à tous. Mais il faudrait citer aussi la promenade de l'Arsenal, dans le nouveau quartier qui sort de terre le long de l'avenue Jean-Jaurès.



L'ouest de l'agglomération est souvent qualifié de "poumon vert de Dijon". Depuis le lac Kir, dont on a célébré les 50 ans de la création en 2014, il est possible de rejoindre à pied la vallée de l'Ouche, la combe à la Serpent, le plateau de la Cras où se trouve le domaine viticole du Grand Dijon, et, au-delà, les combes dijonnaises puis la Côte viticole. Mais dans tous les quartiers, la verdure a droit de cité ! Squares, parcs, coulées vertes, promenades plantées le long de l'eau. . .

En cœur de ville, espace minéral par le fait de l'histoire, le square des Ducs, rénové en 2013, constitue un îlot vert très apprécié. Les pots des arbres de la place Darcy sont autant de refuges pour s'asseoir pendant la promenade.

En attendant la rénovation de la place Grangier, promise à un avenir vert. . .



La verdure fait partie des critères qui permettent à Dijon de se positionner comme une référence écologique en Europe. Les progrès accomplis depuis 2001 en matière de collecte et de traitement des déchets ménagers, d'eau et d'assainissement, la création de réseaux de chaleur et des chaufferies bois qui les approvisionnent, la construction d'écoquartiers avec un habitat économe en énergies, le développement des modes de transport "doux" (transports en commun, vélo...) et le soutien apporté à la biodiversité en ville (pratiques culturelles exemplaires, installation de ruches...) sont **autant de facteurs qui contribuent à faire de Dijon une ville à très haute qualité de vie.**

DIJON, CITÉ INTERNATIONALE DE LA GASTRONOMIE

Sur le site de l'hôpital général, des commerces, des espaces culturels, un marché, des centres de formation, des laboratoires, des équipements hôteliers composeront la Cité internationale de la gastronomie, vecteur d'attractivité et de rayonnement pour Dijon et la Bourgogne.

Dijon fait partie des quatre villes fondatrices du réseau des cités de la gastronomie, aux côtés de Tours, Lyon et Paris-Rungis. Dans chaque ville, une cité de la gastronomie assurera la promotion du "repas gastronomique des Français", entré au patrimoine immatériel de l'humanité en 2010. C'est une chance exceptionnelle pour Dijon qui, par ailleurs, a été, dès le début de l'aventure, un pilier de la candidature des climats du vignoble de Bourgogne au patrimoine mondial de l'Unesco – classement attendu pour l'été 2015.

Sur le site de 3,5 hectares de l'hôpital général, dans 26 000 mètres carrés de bâtiments anciens rénovés ou contemporains, la Cité internationale de la gastronomie à Dijon accueillera les habitants, les touristes, les étudiants et les professionnels autour des questions d'alimentation, de goût, de santé et... de vins.

Marchés thématiques ou événementiels, musée vivant de la gastronomie, conférences, expositions, shopping, colloques, bibliothèque : le grand public sera le bienvenu sur ce site qui a le mérite de se trouver au kilomètre zéro de la route des grands crus de Bourgogne, avec la possibilité de partir à la découverte des vignobles en vélo ou en minibus !



Car, au sein du réseau des cités de la gastronomie, Dijon a pour mission de valoriser plus particulièrement les vins. Des écoles d'hôtellerie et de sommellerie s'implanteront sur le site. Enfin des entreprises et des laboratoires disposeront ici de locaux. Accolé à la Cité internationale de la gastronomie, un écoquartier "gourmand" est prévu, autour de jardins et de potagers partagés.



La Cité internationale de la gastronomie, aux portes du secteur sauvegardé, à quelques centaines de mètres seulement de la gare et desservie par le tramway, constituera un atout majeur pour attirer les touristes et les inviter à profiter pleinement d'un séjour plus long à Dijon. C'est pourquoi un hôtel et une résidence hôtelière sont également prévus sur le site.

Le projet, voulu et porté par la ville de Dijon et le Grand Dijon, sera financé essentiellement par des investisseurs privés.

Pour recevoir les informations qui vous concernent et qui vous intéressent, il vous suffit de vous abonner à l'aide du bulletin ci-dessous et de choisir vos thématiques. Le coupon est à retourner à : Mairie de Dijon • Dijon ville amie des aînés
 Place de la Libération • CS 73 310 • 21033 DIJON cedex.

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Date de naissance _/_/_/_/_/_/_/_/ jj/mm/aaaa

e-mail

le mail est le moyen le plus économique et le plus écologique pour vous contacter.

Mobile 06 _/_/_/_/_/_/_/_/_

Téléphone _/_/_/_/_/_/_/_/_/_

Le SMS est le moyen le plus direct et le plus rapide de vous contacter en cas d'urgence.

Adresse

Complément adresse

Code postal _/_/_/_/_ Ville

Merci de nous indiquer les sujets qui vous intéressent pour que nous puissions vous envoyer les newsletters correspondantes :

☐ Ecologie urbaine

☐ Mobilité

☐ Aînés

☐ Culture

☐ Informations municipales

☐ Famille

☐ Sports et loisirs

☐ Travaux

☐ Economie

Souhaitez-vous recevoir par mail Dijon mag, le magazine municipal de la ville de Dijon, en exclusivité chaque mois ?

☐ oui

Conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (loi du 6 janvier 1978), vous pouvez exercer votre droit de rectification et de suppression auprès de la mairie de Dijon en écrivant à :
Monsieur le maire de Dijon • Place de la Libération • CS 73 310 • 21033 DIJON cedex.